

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel



Nom de l'entité déclarante	Hecla Quebec Inc.		
Année de déclaration	Du : 1/1/2023	Au : 12/31/2023	Date de soumission 5/28/2024
Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante	E621257	☒ Rapport initial ☐ Rapport modifié	
Autres filiales inclus (champ facultatif)	n/a		
Rapport non consolidé			
Rapport non substitué			
Par l'entité déclarante			
Conformément aux exigences de la LMTSE et plus particulièrement de l'article 9 correspondant, je certifie que j'ai vérifié l'information contenue dans le rapport en vertu de la LMTSE pour les entités figurant sur la liste ci-dessus. Selon mes connaissances et ayant fait preuve d'une diligence raisonnable, les renseignements contenus dans le rapport en vertu de la LMTSE sont vrais, précis et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus.			
Nom complet de l'administrateur ou du représentant de l'entité déclarante	Christophe McLean	Date	5/28/2024
Titre de poste	Vice-président - CFO		

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel

Année de déclaration	Du :	1/1/2023	Au :	12/31/2023	
Nom de l'entité déclarante			Hecla Quebec Inc.		Devise du rapport CAD
Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante			E621257		
Entités filiales déclarantes (si nécessaire)					

Paielements par b n ficiaire

[illegible]

Remarques supplémentaires:

¹Entrez le nom désigné du bénéficiaire qui reçoit l'argent (c.-à-d., la municipalité de x, la province de y, le gouvernement national de z).

²Champ facultatif

³ Lorsque les paiements sont effectués en nature, le champ des remarques doit indiquer les paiements qui incluent des contributions en nature ainsi que la méthode utilisée pour calculer la valeur du paiement.

⁴Tous les paiements effectués dans des devises autres que la devise du rapport doivent être identifiés. L'entité déclarante peut utiliser la ligne Remarques supplémentaires ou la colonne Remarques pour identifier les paiements qui sont convertis, ainsi que le taux de change et la méthode principale utilisée pour les conversions de devises.

